

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année master Doubles cursus internationaux (Droits français et italien – Droits français et anglais – Droits français et espagnol – Droits français et Common Law – Droit français et suisse)**, pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Madame	ANCEL, Marie-Élodie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	CONVERT, Laurent	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	DUCHANGE, Grégoire	Professeur des universités (PR)
Monsieur	FASSASSI, Idris	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEYTE, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	MARTUCCI, Francesco	Professeur des universités (PR)

Article 2

Monsieur LEYTE Guillaume, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 5 décembre 2024



Stéphane Braconnier